

177. Les terres du chemin de fer Pacifique Canadien consistent en sections le long de la ligne principale et ses embranchements, ainsi que dans la Saskatchewan, et dans les districts de la rivière Bataille et Red Deer. Dans la province de Manitoba, les terres valent en moyenne de \$3 à \$6 l'acre; dans le district de l'Assiniboia, à l'est du 3<sup>me</sup> méridien, de \$3 à \$4 l'acre, et à l'ouest du 3<sup>me</sup> méridien comprenant les meilleures terres dans le district de Calgary, \$3 l'acre. Le prix des terres dans la Saskatchewan et dans les districts de la rivière Bataille et Red Deer, est de \$3 l'acre. Si la terre est payée comptant au complet, un certificat de la concession des droits sur cette terre sera donné; mais l'acheteur peut payer un dixième seulement de la terre, et payer la balance dans neuf ans, avec un intérêt à 6 pour 100 par année, payable à la fin de chaque année en même temps que le paiement annuel est fait. La compagnie offre de bonnes conditions pour les prix de passage et du transport des marchandises des colons.

Pour autre renseignements, s'adresser à L. A. Hamilton, commissaire des terres de la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, Winnipeg, ou à Archer Baker, 67 et 68, rue King William, Londres, E.C., Angleterre.

178. La concession de terrain de la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-ouest de Manitoba, récemment mise sur le marché, contient 1,000,000 d'acres de terre, très propres à la culture du grain et à d'autres industries de la ferme, sur une étendue de 21 milles de largeur, immédiatement au nord de la limite internationale, et à partir du rang n° 13 dans la direction de l'ouest. Les termes d'achat sont les mêmes que ceux de la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, et les demandes de terrain sont envoyées aux mêmes fonctionnaires.

179. Un vingtième des terres fertiles de Manitoba et du Nord-Ouest en Canada, en tout environ 7,000,000, appartiennent à la compagnie de la Baie d'Hudson. D'après un arrangement avec la couronne, la section n° 8 et les trois quarts de la section n° 26, dans le plus grand nombre des townships, appartiennent à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et les colons doivent avoir le soin de ne pas entrer sur ces terres à moins qu'ils ne les aient achetées de la compagnie. Les prix varient selon la localité. S'adresser à C. C. Chipman, commissaire en chef, Winnipeg.

180. La Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta possède, dans le district d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, 300,000 acres de terres de prairies très propres à la culture et au pâturage. Les terres se trouvent le long de la ligne du chemin de fer de Dunmore (où la ligne rejoint le Pacifique Canadien) à Lethbridge, le centre des mines de houille.

La compagnie offre en vente des lots de terrain de 10,000 à 30,000 acres d'étendue, pour des fins de colonisation ou d'élevage. On peut obtenir aussi tous les renseignements nécessaires et les plans aux bureaux de la compagnie à Lethbridge.

181. La concession de terrain à la Compagnie du chemin de fer de Calgary et Edmonton consiste en 1,900,000 acres de terres propres à la culture et à l'élevage d'animaux, dans Alberta, et on peut voir la description de n'importe quelle section au bureau des terres de la compagnie, à Winnipeg.